

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

- EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS - COMITE SYNDICAL DU JEUDI 08 DECEMBRE 2022

Délibération n° 22-06-26

L'an deux mille vingt-deux, le 8 décembre à 11h00, le Comité syndical s'est réuni à la Maison de la Baie situé sur la commune de Le-Vivier-sur-Mer.

Nombre de délégués présents : 17

Etaient présents :

Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Malo : M. Hubert MULLIEZ (suppléant de M. Pascal BRIAND), M. Gilles GUYON, M. Michel HARDOUIN, M. David JULLIEN, M. Félix LEMERCIER, Mme Laurence QUERRIEN, M. Jean-François RICHEUX.

Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St Michel : Mme Christine FAUVEL, Mme Stéphanie GEFFLOT-LE-GLEUT, M. David GUILLOUX, M. Gaël LEPORT, M. Gwendal LECOINTRE, M. Eric DELALANDE (suppléant de M. Régis ROBIN), M. Albéric MOREL (suppléant de M. Arnaud VETTIER).

Communauté de communes Bretagne Romantique : M. Stéphane NOURRY, M. Etienne MENARD, Mme Christelle BROSELLIER.

Assistaient : Mme Elodie BOUCHER, Responsable du SBCDol et Animatrice, Coordinatrice du SAGE, Mme Amélie GAUCHET, Chargée de gestion administrative, financière, comptable et RH, Mme Karine HAVARD, Chargée de communication et de pédagogie et d'appui administratif à l'animation du SAGE, M. Fabien HYACINTHE, Technicien Animateur de BV.

Excusés :

Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Malo : M. Pascal BRIAND

Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St Michel : Mme Régine LAURENT, M. Xavier DELAUNAY, M. Christophe FAMBON, M. Gilles LEBRET, M. Jean-Pierre FESTOC, Mme Stéphanie CHEREL, M. Arnaud VETTIER.

Communauté de communes Bretagne Romantique :

Secrétaire de séance : M. David JULLIEN

Date de convocation : 30 novembre 2022

.....
7. Finances Locales – 7.1 Décisions Budgétaires

PROGRAMME ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNELS DU SAGE ET DU CT 2023

I - Présentation générale du projet de Plan de financement 2023

Le SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne a été approuvé par le Préfet par arrêté préfectoral le 6 octobre 2015. Cette approbation marque le démarrage d'une étape essentielle : la mise en œuvre concrète des objectifs et dispositions du SAGE.

Le programme et le plan de financement prévisionnels présentent les dépenses et les recettes évaluées pour assurer les missions d'**animation et de mise en œuvre du SAGE et d'animation du Contrat territorial**.

Contrairement aux années précédentes, les dépenses et les recettes liées à l'animation du SAGE et celles du Contrat Territorial sont présentées de façon séparées car les modalités de financement des partenaires financiers (Agence de l'Eau du Loire Bretagne et Région Bretagne) sont différentes. Les demandes de financement auprès de l'Agence de l'Eau ne sont plus envoyés ensemble.

Dépenses générales prévisionnelles

Animation du SAGE	377 000€
Animation du Contrat Territorial	150 000 €

Recettes générales prévisionnelles

AELB	293 420 €
Région Bretagne	57 700 €
SBCDol	135 880 €
TOTAL	487 000 €

II - Présentation du programme et du plan de financement prévisionnels 2023 par mission :

ANIMATION SAGE

Animation SAGE – 2,5 ETP

Volet 1 : Animation des instances, coordination et suivi de la mise en œuvre du SAGE

- Animation et organisation de la CLE, des Bureaux, des commissions et des groupes de travail, du comité syndical SBCDol, organisation journées de terrain –
- Animation de l'enjeu Terre-Mer : Mise en œuvre des Profils de vulnérabilité des sites conchylicoles, AMICO, mise en réseaux des acteurs, valorisation des bonnes pratiques – poursuite des investigations et actions pour cibler et diminuer les sources de contamination (// volet études)
- Animation de la concertation sur le Marais de Dol
- Appui des collectivités et EPCI en termes de porter à connaissance des dispositions du SAGE,

Volet 2 : Communication

Elaboration d'outils de communication (expo, site internet...)

Valorisation du SAGE et des actions du SBCDol - Participation aux événementiels

Volet 3 : Etudes

Poursuite Etude « expertise de terrain – enjeu qualité des eaux littorales - qualité microbiologique »

Diagnostic Marais de Dol

- **Volet « Animation » avec les dépenses de charges de fonctionnement et de personnel (2,5 ETP –Equivalent Temps Plein)**

DEPENSES Animation SAGE	
Volet Animation - 2,5 ETP SAGE	
Charges d'animation	155 000,00
1 ETP Animation	
0,8 Communication pédagogie	
0,7 ETP Adm, RH, Compta, Marchés	
Volet Animation - Charges de fonctionnement	
Frais de fonctionnement CLE et SBCDol	50 000,00
Total Dépenses animation	205 000,00

Recettes – ETP

Financement ETP		
AELB	70,00%	108 500,00
Région Bretagne	10,00%	15 500,00
SBCDoI	20,00%	31 000,00
Financement ETP		155 000,00

Recettes – Charges de fonctionnement

Financement Charges de fonctionnement		
AELB	forfait 1,8 ETP	15 120,00
AELB	forfait CLE	7 000,00
Région Bretagne	10,00%	5 000,00
SBCDoI	reste	22 880,00
Financement charges de fonctionnement		50 000,00

Recettes total par financeurs (ETP + charges de fonctionnement)

AELB	130 620,00
Région Bretagne	20 500,00
SBCDoI	53 880,00
TOTAL FINANCEMENT ANIMATION	205 000,00

- Volet « Communication » comprenant les dépenses liées à l'élaboration d'outils de communication et de pédagogie

Dépenses

Volet Communication	
Création et élaboration des outils de communication	20 000,00
Total Communication	20 000,00

Recettes

AELB	50,00%	10 000,00
Région Bretagne	20,00%	6 000,00
SBCDoI	30,00%	4 000,00
TOTAL Communication	100,00%	20 000,00

➤ **un volet « Etudes »**

➤ **Diagnostic « Marais de Dol »**

Depuis mai 2021 le SBCDol a été désignée par les services de l'Etat pour accompagner la démarche d'élaboration d'un règlement d'eau dans le Marais de Dol. La cellule d'animation du SAGE et du CT est donc mise à disposition pour assurer la mise en œuvre de la concertation et le suivi technique de la démarche. La première étape consiste à élaborer un diagnostic du Marais : la gestion hydraulique, les ouvrages en place et les enjeux liés.

En 2023, un marché doit être passé pour recruter un bureau d'étude chargé d'établir un diagnostic du Marais. Le Cahier des charges sera établi au printemps 2023 avec un comité de pilotage.

Début 2023, des relevés topographiques seront menés durant la période propice ou le couvert végétal n'est pas encore trop dense.

➤ **Etude qualité microbiologique – enjeu qualité des eaux littorales**
« Investigation de terrain - Qualité microbiologique des cours d'eau et de leurs exutoires Recherche des sources de contamination et caractérisation de leurs impacts »

Une première étude avec les mêmes objectifs a été expérimentée en 2020-2021 avec le Bureau d'étude DMEau. Au des retours positifs liés à la mise en évidence de corrélations entre des alertes sur les points situés sur des zones de production conchylicoles et des sources potentielles de pollution mises en évidence suites aux observation de terrain et aux analyses effectuées, il a été décidé de relancer ce travail sur les 3 années à venir de 2023 à 2025.

Afin de travailler sur les sources de pollutions potentielles sur l'ensemble de la baie, il est proposé de travailler sur le territoire des autres SAGE : Couesnon, Sélune et Sée et Côtiers Granvillais. Des conventions seront passées avec les structures porteuses de SAGE pour clarifier les modalités d'intervention et le financement propre à chaque structure.

➤ **Dépenses**

Diagnostic « Marais de Dol » dont l'étude de relevés topographiques	100 000 €
Etude qualité microbiologique – enjeu qualité des eaux littorales	12 000 €
TOTAL Volet Etudes	112 000 €

➤ **Recettes**

Volet Etude	AELB	70 %	78 400 €	112 000 €
	Région Bretagne	10 %	11 500 €	
	SBCDol	20 %	22 400 €	

ANIMATION CONTRAT TERRITORIAL 2023

DEPENSES Animation CT	
Volet Animation - 2,3 ETP CT	
Charges d'animation	100 000,00
0.5 ETP Coordination Animation CT - SIG	
1.5 ETP Technicien CTMA	
0,3 Adm, RH, Compta, Marchés	
Volet Animation - Charges de fonctionnement	
Frais de fonctionnement CT et SB CDol	50 000,00
Total Dépenses animation	150 000,00

Recettes Financement Animation CT		
Financement ETP		
AELB	60,00%	60 000,00
Région Bretagne	15,00%	15 000,00
SB CDol	25,00%	25 000,00
Financement ETP		100 000,00
Financement Charges de fonctionnement		
AELB	forfait 2 ETP	14 400,00
Région Bretagne	10,00%	5 000,00
SB CDol	reste	30 600,00
Financement charges de fonctionnement		50 000,00
AELB		74 400,00
Région Bretagne		20 000,00
SB CDol		55 600,00
TOTAL FINANCEMENT ANIMATION		150 000,00

FINANCEMENT GENERAL sollicité pour 2023

AELB	293 420,00 €
Région Bretagne	57 700,00 €
SB CDol	135 880,00 €
TOTAL	487 000,00 €

CONSIDERANT que les demandes de financement 2023 doivent être effectuées auprès des différents partenaires financiers, Région Bretagne et Agence de l'Eau Loire Bretagne avant la fin d'année 2022,

CONSIDERANT que l'appel à cotisation 2023 sera réalisé auprès des EPCI membres du SBCDol : Saint Malo Agglomération, Communauté de Communes du Pays de Dol de Bretagne et de la baie du Mont Saint Michel et Communauté de Communes de la Bretagne Romantique,

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré,
À l'unanimité des membres présents,
DECIDE**

- **D'APPROUVER** le plan de financement et le programme prévisionnels 2023 pour les missions « Animation et Mise en œuvre opérationnelle du SAGE » et « animation du Contrat Territorial ».
- **D'AUTORISER** le Président à effectuer les demandes de subvention relatives à chaque mission auprès de la Région Bretagne et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.
- **D'AUTORISER** le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Date de publication : le 13.12.2022
Certifié exact,

Suivent les signatures
Pour copie conforme,

Dol de Bretagne, Le 12 décembre 2022

**LE SECRETAIRE DE SEANCE
Monsieur David JULLIEN**



**POUR LE PRESIDENT,
Monsieur Christophe FAMBON
Et par délégation
Monsieur Jean-Francis RICHEUX
1^{er} VICE-PRESIDENT**

